

Règlement provisoire des troupes blindées

Type de contenu : Texte

Carte géographique

Image fixe

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Règlement provisoire des troupes blindées : Quatrième partie instruction des unités de la cavalerie blindée : Annexe II instruction du tir à bord des engins blindés : Approuvée le 18 avril 1951 sous le n° 3118 EMFAG/3/EG / Ministère de la défense nationale, secrétariat d'état à la guerre, Etat-Major

Auteur(s) : France Ministère de la défense 1936-....

Mention d'édition : Edition n° 1

Publication : Paris : Berger-Levrault, 1951

Description matérielle : 1 volume (75 pages) : illustrations, cartes en couleurs, illustrations ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. Arme blindée et cavalerie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Troupes blindées -- Règlements

Tir militaire -- Règlements